

Chers parents,

Le samedi 21 avril prochain aura lieu BeSCOUT ! Il s'agit d'un événement organisé par notre fédération « Les Scouts » qui rassemblera près de 25 000 scouts venant de toute la communauté française. C'est un événement incroyable dans la vie d'un scout et l'occasion de partager avec sa section des moments exceptionnels. D'ailleurs, l'activité figure bien au calendrier commun à toute l'unité parce que nous pensons que ce moment exceptionnel vaut la peine d'être vécu par tous les animés. Nos sept sections y sont inscrites !

Vous trouverez davantage d'informations sur le site internet de l'événement, <https://bescout.be/>, n'hésitez pas à y faire un tour ! ☺

C'est aussi parce que le staff et le conseil d'unité pensent que BeSCOUT vaut la peine d'être vécu par tous qu'ils ont décidé d'intervenir financièrement dans le coût de cette activité. En effet, le transport OBLIGATOIRE en train de 7 € est pris en charge par l'unité, afin de limiter votre participation financière à l'événement et de permettre au plus grand nombre d'y participer. Cfr. ci-dessous.

Concrètement, cet événement se déroule à Louvain-la-Neuve:

· **Pour les baladins, louveteaux, louvettes, mixtes (6-12 ans):**

- Du samedi 21 avril 08h00 – Gare du Luxembourg
- Au samedi 21 avril 20h15 – Gare du Luxembourg
- PAF de 8,00 €

· **Pour les scouts, guides et pionniers (12-18 ans) :**

- Du vendredi 20 avril 19h00 – Gare du Luxembourg
- Au samedi 21 avril 20h15 – Gare du Luxembourg
- PAF de 12,00 € (comprenant les repas du samedi matin et midi)

Nous vous demandons de bien vouloir répondre pour le **18 février** au formulaire suivant, UNE REPONSE EST EGALEMENT ATTENDUE POUR LES ANIMÉS **NE POUVANT PAS ETRE PRESENTS**.

<https://goo.gl/forms/XfAWIIP6P6vB4Tx2>

Veillez noter néanmoins que les informations relatives aux horaires ne sont encore données qu'à titre indicatif. Elles peuvent toujours être modifiées par l'organisateur de l'événement en fonction des impératifs logistiques imposés par la SNCB. Un mail de confirmation et de plus amples explications pratiques concernant notamment le logement pour les scouts, guides et pionniers vous sera envoyé dans le courant du mois d'avril.

Pour les animés participants, il est demandé de verser la PAF pour le 18 février également, soit **Montant €**, sur le compte **Unite 124 - BE72 0682 4613 6416** avec en communication « **Nom Prénom – Be Scout** »

Nous insistons sur le fait que les animés n'étant pas inscrits pour cette date ne pourront en aucun cas participer à l'événement et que les animés inscrits ne pouvant finalement pas être présents se verront tout de même réclamer la PAF,

majorée d'un montant de 7,00€ correspondant au coût du transport que l'unité prend en charge. Ces exigences nous sont imposées par l'organisation !

Attention : Les membres de la troupe du Grand Veneur ne doivent pas s'acquitter de ce versement car le staff a déjà prévu cette dépense dans son budget d'année.

Pour toute information complémentaire, merci de nous contacter à l'adresse bescout@unite124.be. »

Pour l'unité, Margay (Martin Vanderlinden), Koala (Matthieu Grégoire) et Geai (Geoffroy Pijcke)